

BUREAU FEDERAL

9 – 23 avril 2004

Présents : M. Yvan MAININI - Président
Mmes Françoise AMIAUD, Marie- Noëlle SERVAGE
MM. Claude AUTHIE, , Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard
GAVA, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET,
Philippe LEGNAME, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Excusé : M. Jean-Claude BOIS

Invité : M. Philippe GASNIER (COSMOS)

Assistent : Mmes Ana CHAILLOT, Jackie BLANC-GONNET
MM. Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET, Jean-Pierre DE VINCENZI
(DTN), Didier DOMAT.

1-) Ouverture par le Président

Yvan MAININI ouvre la séance et tient tout d'abord à féliciter l'équipe de l'USVO pour sa brillante victoire, et encourage les Equipes de France Juniors Filles et Garçons en lutte pour leur qualification au challenge round devant les conduirent au Championnat d'Europe.

Le nombre de licenciés est pratiquement arrêté compte tenu des Assemblées Générales des Comités et Liges, à ce jour le nombre est de 444 444 soit une augmentation par rapport à la saison dernière de 4,59 % et 19 485 licenciés en plus à la même date que l'an passé.

Il excuse Jean-Claude BOIS, désigné Commissaire FIBA pour le Final Four en Russie.

Yvan MAININI donne la parole à Raymond BAURIAUD pour qu'il explique la nécessité de la mise en place d'une procédure « relation presse / FFBB ».

Objectif : harmoniser et optimiser la communication générale de la FFBB.

Il s'agit notamment d'éviter de voir dans la presse des propos mal interprétés ou incomplets sur des dossiers importants.

C'est pourquoi il est décidé d'élaborer une liste d'interlocuteurs prédéfinis susceptibles d'engager la Fédération dans les réponses faites aux médias.

Ces interlocuteurs sont à même de répondre en direct aux journalistes et/ou d'orienter ceux-ci vers d'autres personnes qualifiées au sein de la Fédération.

Cette procédure permet également de centraliser et d'effectuer un suivi des demandes au sein du service presse pour plus de cohérence.

Un débat s'instaure,

Le Bureau Fédéral demande qu'une note interne soit élaborée pour les membres du Bureau Fédéral, la Direction Technique et les Directeurs de Départements afin d'expliquer la procédure à suivre.

2) Trésorerie par Rémy Gautron

- Budget des Commissions 2004/2005

Le retour des budgets prévisionnels des Commissions est attendu pour le 21 mai prochain. Yvan MAININI souligne que les budgets prévisionnels doivent être accompagnés de projets d'actions avec des objectifs bien définis.

Les Commissions ont utilisé, globalement, à ce jour, 52.82 % de leur budget.

Rémy GAUTRON donne la situation de trésorerie : 4 147 782 euros.

3) DTBN par Jean-Pierre DE VINCENZI

- Programme d'été des Equipes de France

Pour l'Equipe de France A, il subsiste un problème pour le tournoi d'Angers au niveau financier avec l'organisateur.

L'Equipe de France Féminine participera au tournoi de l'Essonne.

Il rappelle que pour les Cadets et les Cadettes le Championnat d'Europe aura lieu tous les ans.

Un débat s'instaure sur les jeunes qui intègrent le Centre Fédéral pour leur éventuel remplacement dans le club quitté (possibilité éventuellement d'un prêt supplémentaire).

Il est décidé d'étudier à la demande le remplacement d'un jeune dans son club s'il intègre le Centre Fédéral.

4) LFB par Jean-Pierre SIUTAT

- Convention de prêt

Pour d'anciennes joueuses espoirs de la Ligue Féminine.

Il est décidé : si la joueuse reste dans le club objet du prêt alors licence A sinon licence T ou M.

- Modification règlements LFB

Afin de limiter les mauvaises interprétations il est proposé de rajouter dans le Chapitre VI des règlements sportifs :

« Le terme d'un contrat de travail de sportifs(ves) en cours de saison, et quelle qu'en soit la cause (terme normal, rupture anticipée d'un commun accord ou imputable à l'une ou l'autre des parties, etc.) a pour conséquence immédiate et automatique la déchéance de la validation d'évoluer au niveau concerné.

Si ce(tte) sportif(ve) souhaite de nouveau évoluer notamment avec le même club à ce niveau de compétition lors de la même saison sportive, il devra obligatoirement obtenir une nouvelle validation de sa licence de la CCG et une nouvelle autorisation à participer de la LFB avant les dates prévues à l'article VI-8-3 Qualification et licences . »

Accord du Bureau Fédéral.

5) Commissions :

a) Les Statuts Fédéraux par Pierre COLLOMB

- Nouveaux Statuts

Pierre COLLOMB explique qu'il y a peu de modifications, on note la suppression dans les statuts de la Commission Formation la FFBB conserve cette dernière.

Pour la fiche de candidature pour le médecin, une étude est demandée.

Il est demandé à Pierre COLLOMB d'envoyer aux membres du Comité Directeur le règlement intérieur et les statuts pour avis au prochain Comité Directeur du 21 mai.

De plus, Pierre COLLOMB annonce qu'une circulaire va être envoyée aux Comités et aux Ligues pour la désignation des délégués à l'Assemblée Générale de juin à Mulhouse.

b) Commission des Jeunes par Bernard GAVA

- Action de fidélisation des benjamines et poussines

Bernard GAVA explique qu'une réunion a eu lieu avec un groupe de travail qui était constitué de personnes de la Commission des jeunes, de la Technique, DTBN, CFAMC et de la Formation.

Ce groupe de travail a permis d'établir plusieurs propositions.

Présentation par Bernard GAVA des propositions tant au niveau quantitatif que qualitatif, de plus une réunion a également eu lieu avec des membres de l'UNSS pour établir des actions à long terme.

Le Bureau Fédéral demande à Bernard GAVA d'étudier plus particulièrement avec la Commission des Jeunes des propositions d'actions pour les catégories poussines et benjamines.

c) Basket en Liberté par Jackie BLANC-GONNET

- Présentation des actions d'été 2004 pour avis du Bureau Fédéral.

- Trois tournées auront lieu cet été, ceci suite à l'exemple donné par le France Basket Tour :
Ile de France Basket Tour en 5 étapes, 3X3 Breizh Tour en 9 étapes et L'azur Basket Tour en 9 étapes.

- Les centres « Génération Basket » : 3 centres à Paris (13^{ème}, 20^{ème} et génération basket filles).

Génération Basket à Château Thierry,

Génération Basket 57 : 3 centres, 2 à Metz et un à Thionville,

Génération Basket 78 se fera sur 6 semaines et 6 lieux différents,

Génération Basket 92 aura lieu sur un site au parc des Chanteraines.

- le Paris Basket 13 Halle Carpentier

- La seconde édition de la Coupe du Monde de 3X3 aura lieu du 21 au 26 juillet 2004 en Italie.

Jackie BLANC-GONNET demande la désignation d'un arbitre et un représentant fédéral pour cette manifestation.

Le Secrétaire Général s'en charge.

- En complément de Paris Plage, le Stade de France organise pendant une dizaine de jours « la plage au Stade de France » version sportive, donc tous les sports de plage seront représentés, pour la FFBB il y aura un terrain de beach basket et un terrain de 3X3 du 31/07/04 au 08/08/04.

- Les Camps FFBB pour les 12/17 ans auront lieu à Sablé sur Sarthe durant 5 semaines et pour la première fois des camps pour les jeunes adultes 18/25 ans. Ils auront lieu au Temple sur Lot durant 2 semaines.

Le Bureau demande à Jackie BLANC-GONNET de préparer une note d'information aux Comités et aux Ligues concernant l'ensemble de ces dossiers.

- Carte basket - Basket Loisir.

Rémy GAUTRON explique qu'un groupe de travail composé de Jacques DENEUX, Françoise AMIAUD, Didier DOMAT, Jackie BLANC-GONNET et Michel CHATEAU s'est réuni le 16 avril dernier pour traiter cette question. L'appellation « Basket détente » est préférée à celle de « Basket Loisir ».

On peut retenir deux formes de pratique du « basket détente » :

- une pratique régulière au sein d'un club avec une licence D.
- une pratique ponctuelle, hors association et la possibilité d'une couverture assurance par la carte basket non comptabilisée comme licence.

Il est proposé pour la saison 2004/2005 une licence D à 12 € part fédérale, les comités et les ligues y ajoutant leur part respective, sachant que le coût total ne doit pas dépasser le ¾ de la licence senior, cette disposition étant obligatoire. Le tarif de la carte basket demeurerait, quant à lui, inchangé.

Proposition pour la saison 2005/2006 :

- remplacement de la licence non joueur par une licence **D** comme **Dirigeant** (une étude sera effectuée pour voir s'il est possible de compléter la couverture assurance des dirigeants)
- pour le basket détente il est proposé de créer une licence **D+** qui correspond à une licence d'encadrement et de pratique du basket puisque cette licence exige la présentation d'un certificat médical.
- Le tarif sera décidé en Comité Directeur comme pour toutes licences.

Le Bureau demande que cette proposition soit présentée au prochain Comité Directeur du 21 mai.

d) Commission Sportive par Jean-Marc JEHANNO

- Coupe de France 2004/2005

Jean-Marc JEHANNO présente le projet des nouvelles Coupes de France Seniors Masculins et Seniors Féminines, chacune des Coupes est organisée en deux phases sur deux saisons sportives.

1^{ère} phase : participation des équipes de niveau départemental , régional, N 3 et N 2. Cette première phase se déroule avec handicap et jusqu'à la finale qui se déroulera à BERCY dans le cadre des journées des Coupes de France.

6 équipes en masculins et 4 équipes en féminines seront qualifiées pour la seconde phase qui se déroulera la saison suivante.

2^{ème} phase : participation des équipes qualifiées par la première phase de la saison précédente, des N 1 et des Pro A et Pro B pour les masculins, LFB pour les féminines.

Nota : les équipes issues de la première phase et éliminées de la compétition de 2^{ème} phase au 1^{er} et 2^{ème} tour seront réintégrées dans la 1^{ère} phase (de la même saison) afin de pouvoir défendre leurs chances de participation à la 2^{ème} phase de la saison suivante.

La première année de mise en place de cette nouvelle formule, les équipes issues de la première phase seraient retenues sur les résultats en Championnat NM 2 et NF 2 de la saison précédente.

Le Bureau demande la présentation de ce projet au Comité Directeur du 21 mai.

- Calendrier des Championnats de France (Jeunes, seniors, journées...)

Jean-Marc JEHANNO présente le projet de calendrier 2004/2005 des Championnats de France.

Il demande au Bureau l'accord pour que la catégorie NM 1 effectue 2 journées en semaine.

Accord du Bureau Fédéral, lequel demande à Jean-Marc JEHANNO de présenter celui-ci au Comité Directeur du 21 mai prochain pour adoption.

e) Commission Contrôle de Gestion par Serge GERARD

- Point sur la situation des Clubs en NM 1 et LFB

La période intensive commence, accueil des clubs pendant environ 1h30 voir 2h00 selon plusieurs sessions :

Les 26, 27 et 28 avril 04 : 11 clubs

Les 10, 11 et 12 mai 04 : 15 clubs

Les 24 et 25 mai 04 : 6 clubs

Et les 14 et 15 juin 04 : plénière avec conclusions définitives.

- Point sur les contrôles des divisions inférieures.

NM 2 et NF 1 : Etude actuellement des dossiers, envoi des fiches déclarées par les clubs aux Ligues pour vérifications.

NM 3, NF 2 et NF 3 : 48 clubs ont été contrôlés, quelques incertitudes sur les déclarations environ 50 %, une vérification aura lieu le Lundi 26 Avril au matin, il est prévu l'envoi d'un courrier pour informations supplémentaires courant de la semaine du 26 avril.

Les conclusions sont prévues pour la fin du mois de mai.

6) Engagement des Unions en Championnat de France Cadettes des clubs de NF 1.

Deux clubs de NF 1 (US Templaise Basket et Limoges ABC) demandent à satisfaire l'obligation d'engagement en Championnat de France Cadettes par le biais d'une Union.

Un débat s'instaure sur le sujet, vote du Bureau,

Le bureau refuse cette dérogation.

7) Niveau d'engagement de l'Equipe Féminine : Bordeaux Basket

Le club de "Bordeaux Basket" demande la possibilité d'être engagé en NF2 pour la saison sportive 2004/2005.

Ce club s'est constitué à la suite de la liquidation du groupement sportif de "W. BORDEAUX BASKET", lequel évoluait en Ligue Féminine la saison précédente.

La Commission fédérale Juridique, après accord du Bureau Fédéral, avait accordé le transfert des droits administratifs et des droits sportifs autres que ceux de l'équipe première à "BORDEAUX BASKET", association nouvellement créée.

Le Bureau avait également émis un avis favorable afin d'envisager l'engagement de "BORDEAUX BASKET" en NF2 pour la saison suivante.

Une discussion s'instaure,

Le Bureau Fédéral décide d'autoriser l'engagement du club de "BORDEAUX BASKET" en NF2 pour la saison sportive 2004/2005, sous réserve d'une place disponible, et après accord de la Commission de Contrôle de Gestion

8) COSMOS : Présentation de l'enquête « emploi salarié dans le basket » par Philippe GASNIER.

Philippe GASNIER effectue une présentation informatique de l'enquête administrative menée auprès des Comités et des Ligues concernant le nombre d'emplois salariés dans leurs associations.

Celle-ci comprenait la répartition de l'emploi des salariés au féminin, au masculin, du type de contrat, du temps de travail ...

Le Bureau Fédéral remercie Philippe GASNIER pour ce travail et conforte la représentation du Basket au sein de cet organisme pour l'avenir.

9) Thèmes de l'Assemblée Générale, Forum, Débat...par Frédéric JUGNET

Débats de l'Assemblée Générale du Samedi :

Nouvelle formule de Coupe de France : présenté par Jean-Marc JEHANNO et Raymond BAURIAUD

Fidélisation des licenciés : présenté par Bernard GAVA

Forum de l'Assemblée Générale du Vendredi de 17h à 19h:

Valentin CAVELIER est chargé de l'organisation de celui-ci, des salles seront prévues pour le basket école, l'informatique avec la présentation du logiciel des statistiques qui est actuellement en expérimentation, ... et des espaces pour rencontrer les commissions fédérales.

10) Désignation des membres du Bureau Fédéral pour les Assemblées Générales des Ligues et des Comités.

Le Président demande au Secrétaire Général de désigner des représentants sur certaines Assemblées Générales.

11) Ordre du jour du Comité Directeur du 21 mai 2004.

Après avoir pris connaissance du projet d'ordre du jour du prochain Comité Directeur du 21 mai, le Bureau valide celui-ci après l'avoir amendé.

12) Questions diverses

- Marie-Noëlle SERVAGE explique qu'à ce jour 9 dossiers de la Ligue de la Guadeloupe sont passés en chambre d'appel.

Yvan MAININI propose qu'un représentant du Bureau se rende à leur Assemblée Générale à ABYMES le 22 mai prochain.

Rémy GAUTRON est désigné pour représenter le Bureau à celle-ci.

- Yvan MAININI propose une union aux membres du Bureau :

Union Sluc Nancy PSV Ludres NM HMN Nancy.

Accord du Bureau Fédéral.

Fin de la séance à 22h00 prochaine réunion le 4 juin 2004.